



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 357-2026**

Aux personnes et organismes intéressés par le premier projet de règlement n° 357-2026 modifiant le règlement sur les usages conditionnels n° 132-2012 dans le but d'ajouter les zones 125 R et 156 I à l'application du règlement

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 janvier 2026, le conseil de la Ville de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix a adopté le premier projet de modification de règlement n° 357-2026 ;
- 2- Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le 28 janvier 2026, à compter de 16 h** à la Mairie de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix, au 87, rue Saint-André. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.
- 5- Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX, ce 21 janvier 2026.


Le greffier,
Mario Bouchard

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix et l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 21 janvier 2026

En foi de quoi, je donne ce certificat le 21 janvier 2026


Le greffier,
Mario Bouchard